

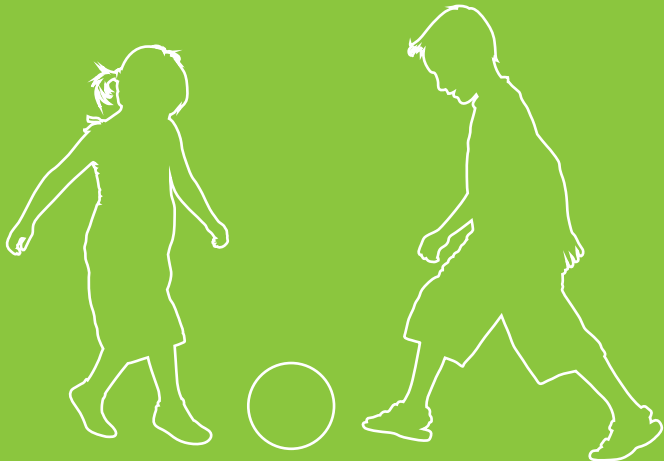


HYDROSOL
Ingénierie

L'assainissement de votre maison ?
Une assurance pour l'avenir !



- Un environnement de vie qualitatif
- Une installation pérenne et conforme
- Le respect de la réglementation



Une étude de qualité pour votre assainissement non collectif validée par le SPANC

Notre méthodologie

Phase de reconnaissances dite « étude de sol »

- Définition de la nature du bâtiment : *caractéristiques, volume d'effluent à traiter, zone envisagée pour l'assainissement.*
- Examen du site et de ses alentours : *contraintes hydrogéologiques, hydrographiques, topographiques et du terrain.*
- Suivi des sondages : *reconnaissance visuelle de la nature du sol, disposition des terrains dans la zone envisagée pour le dispositif d'assainissement.*
- Réalisation de tests de perméabilité : *mesure de la capacité d'absorption du sol selon les normes en vigueur.*

Phase rapport dite « étude de conception »

- Observations et relevés effectués sur le terrain.
- Résultats des sondages ainsi que des tests de perméabilité.
- Proposition et définition des systèmes d'assainissement envisageables.
- Dimensionnement des filières les plus adaptées pour l'habitation.
- Schémas de principes en plan et en coupe des filières à mettre en place.
- Plan d'implantation de la filière d'assainissement comprenant également les sondages et tests de perméabilité réalisés ainsi que les contraintes du terrain.

Rendu final

À l'issue de la prestation, vous sont remis :

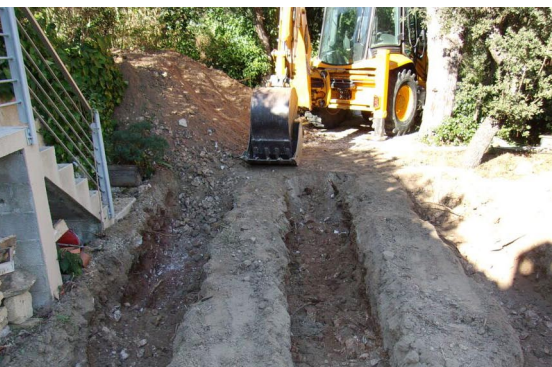
- un rapport papier en 3 exemplaires,
- le dossier sanitaire du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Délai

Le rapport est rendu sous 5 à 8 jours ouvrés à compter de la date d'intervention.

Pour des délais plus courts, nous consulter.

Nos conceptions



Notre mission

Prendre en compte votre habitat d'aujourd'hui :

- votre mode de vie,
- l'environnement de votre propriété et la nature de son sol.

Exemple d'implantation



et vos projets de demain :

- piscine, potager,
- agrandissement de l'habitation...



Prestation au forfait : notre étude comprend le suivi de la réalisation de tous les sondages et tests de perméabilité nécessaires, il ne sera pas facturé de sondage ou d'essai supplémentaire. Il comprend également l'accompagnement de votre dossier jusqu'à acceptation par le SPANC, avec les correctifs éventuellement nécessaires pour sa validation.

Astuce !

Comment diminuer l'investissement lié à votre étude ?

Groupez-vous avec un voisin !

Les engagements **QUALITÉ** de votre étude :

- elle est conforme à la réglementation technique en vigueur et en particulier à l'arrêté du 7 septembre 2009,
- elle respecte les recommandations du DTU,
- elle adapte votre assainissement à vos spécificités.

HYDROSOL *Ingénierie*, vous fait bénéficier :

- de 25 ans d'expérience,
- d'une grande réactivité,
- de conseils de qualité et personnalisés.

Rendez-vous sur notre site Internet



www.hydrosol.fr